

DIRECTION DIRECTIE

Médecin Directeur /
Medische Directie
Dr. Pascale Moncourrier

Operations Manager
Ir. Edouard Abbeloos

Secrétariat /
Secretariaat
02 / 221 91.62
02 / 219 79 31

COMMUNICATION IMPORTANTE POUR LA RÉALISATION DES TESTS Covid-19 "voyages"

Bruxelles, le 14 juillet 2021,

Chers Docteurs,

La demande actuelle très importante de **tests Covid-19 "voyages"** (tests gratuits et payants) nous oblige à prendre des **mesures particulières** pour garantir un bon suivi des demandes d'une part et pour permettre de fournir les résultats aux personnes dans les meilleurs délais d'autre part.

A défaut de respecter ce qui suit, nous ne pourrions pas vous assurer que les demandes seront prises en considération.

1) Lors de la réalisation du prélèvement à votre cabinet :

- a) ne pas valider le "**coronatest prescription code**" (CTPC) sur le site Internet car cela nous empêche de l'utiliser pour la réalisation du test (avec la conséquence que cela deviendra un test payant !),
- b) préciser à votre patient(e) qu'il/elle doit apporter personnellement l'échantillon à l'un de nos trois centres de collecte (voir point suivant),
- c) rappeler qu'il y a des délais pour la réalisation des tests (24 heures après encodage chez CEBIODI).

2) La personne doit nous apporter personnellement l'(les) échantillon(s) à l'une des adresses suivantes :

Site Botanique : boulevard du Jardin Botanique 32, 1000 Bruxelles (entrée alternative : rue du Marais 104), du lundi au vendredi de 07h45 à 17h45 et le samedi matin de 09h00 à 11h45,

Site Sainte-Anne Saint-Rémi : boulevard Jules Graindor 66, 1070 Anderlecht (entrée alternative : rue Verheyden 66), du lundi au vendredi de 07h45 à 17h45 et le samedi matin de 09h00 à 11h45,

Site Méridien : rue du Méridien 100, 1210 Saint-Josse-ten-Noode (entrée alternative : rue du Moulin 27), du lundi au vendredi de 07h45 à 16h45 et le samedi matin de 09h00 à 11h45.

En dehors de ces heures, il y a une garde sur les sites de Botanique ou de Sainte-Anne Saint-Rémy (se munir du montant exact en argent liquide si tests payants).

3) Lorsque la personne est présente à l'un de nos centres :

- a) nous réceptionnerons l'échantillon et validerons les données,
- b) nous procéderons au contrôle du CTPC,
- c) A défaut d'un code CTPC valide permettant la gratuité, le test sera facturé moyennant une perception immédiate (carte de banque, argent liquide).

Nous vous remercions dès à présent pour votre collaboration et vous prions, Chers Docteurs, de recevoir nos très sincères salutations.

Pour **CEBIODI ASBL**,
Edouard Abbeloos, Chargé des opérations